



Agrément P90111 / 37^{ème} année

N° 146

Lasne nature

Été 2026



Visitez notre
photothèque 3.0





Président : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Secrétariat : 02 633 27 64 ou
secretariat@lasne-nature.be

Trésorier : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22

Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22 ou
urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine)
Gestion : Jean-Louis PARMENTIER :
0475/490965 ou
JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Conservateur : Thierry ROLIN :
02 633 28 78

Mobilité : Philippe BOUCHE :
0494 33 62 88 ou
mobilite@lasne-nature.be

Sentiers : Philippe DEWAEEL :
02 633 37 76 ou
sentiers@lasne-nature.be

Eau, pollutions :
eauetpollutions@lasne-nature.be

Batraciens : Micheline NYSTEN :
batraciens@lasne-nature.be

Écoles-Nature : Monique LOZET :
0477 635 713 ou
lozetmonique@gmail.com

Plantes et Semences: Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou
semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Siège social:
12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : 02 633 27 64
Mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be



Lasne Nature

Compte en banque unique pour
les cotisations, notre boutique et la
facturation :

BE31 0012 3262 3355 de
Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Sommaire

- 3** Editorial
- 4-5** Ces habitudes santé qui font aussi du bien à l'environnement
- 6** Vous avez trouvé un jeune oiseau
- 7** Sous la pression humaine, les animaux changent d'apparence
- 7** Miel ou vinaigre
- 8** Les études d'incidences enfin accessibles en ligne !
- 8** Les arbres-habitats : gage de la biodiversité
- 9** Migration des batraciens au printemps 2026
- 10** Astuces de jardinage : sur les dunes de sable de Lasne...
- 11** Le charme des carreaux de ciment
- 11** Robots-tondeuses : de nouvelles règles pour protéger la faune
- 12** Incollable ?
- 13** Petite Chouette
- 14** La boutique de Lasne Nature
- 15** Agenda
- 16** La nature de juin à août

Clause exonératoire de responsabilité :
Lasne nature asbl s'exonère de toute responsabilité quelconque en ce qui concerne la publication d'articles dans son bulletin trimestriel. L'acceptation par l'asbl de la publication d'articles dans le bulletin en question ne peut être considérée comme une reconnaissance implicite de responsabilité dans son chef. Seul(s) l'auteur ou les auteurs des articles est/sont responsables du contenu de leur(s) article(s) et des points de vue défendus dans ces articles».



Editorial

Poste d'observation

Lasne Nature vient de terminer la construction d'un poste d'observation à la réserve du ru Milhoux.

Ce projet est le résultat d'un partenariat avec la commune de Lasne. En effet, dans le cadre du Plan Climat de la commune, le groupe de travail Biodiversité a proposé en 2025 de fournir le matériel nécessaire, Lasne Nature fournissant la main d'œuvre pour la construction.

Lasne Nature a choisi un emplacement facilement accessible pour le public et a produit le métré des constituants tandis que, de son côté, la commune a commandé et fourni rapidement le matériel.

C'est ainsi que ce nouveau poste d'observation de 2 x 3 m est accessible le long de la rue à la Croix. Cette disposition permet au visiteur d'en profiter sans nécessairement entrer dans la réserve naturelle, ce qui permet notamment d'éviter des dérangements éventuels.

La localisation de l'observatoire permet une vue sur la partie désormais immergée par les castors. Les arbres de cette zone inondée vont petit à petit disparaître et ouvrir progressivement le paysage.

Lasne Nature se réjouit du partenariat entrepris avec la commune de Lasne et reste disposée à mettre en place de nouvelles collaborations.

Willy Calleeuw





Ces habitudes santé qui font aussi du bien à l'environnement

Et si nos habitudes étaient à la fois bénéfiques pour notre santé et pour la planète ? C'est l'idée du concept de « co-bénéfices », issu du secteur de la santé.

Soigner notre alimentation, veiller à la qualité de l'air intérieur, repenser nos déplacements, cultiver notre lien avec la nature...

Toutes ces actions sont bénéfiques pour notre santé et, cerise sur le gâteau, pour la planète ! Ma santé dit oui, la planète aussi !

1. Faire ses petits trajets à pied ou à vélo

Bouger plus, prendre son vélo ou faire ses trajets à pied... Voilà de bonnes résolutions qui font plaisir à notre santé et à la planète.

Côté santé :

- en diminuant la sédentarité, on réduit les risques de maladies cardiovasculaires, de diabète de type II, d'hypertension... ;
- de plus en plus d'études montrent également des impacts importants de la qualité de l'air extérieur sur la santé mentale, la dépression et l'anxiété ;
- en associant cette bonne pratique à la réduction des polluants dans l'air (particules fines et azote) on réduit les décès prématurés.

Du côté de la planète : utiliser moins la voiture, c'est aussi émettre moins de gaz à effet de serre qui favorisent le changement climatique (ce qui a à son tour des impacts, notamment sur la santé humaine), diminuer la pollution sonore et la pollution atmosphérique...

Alors, on se lance ? Et si on commençait par effectuer les petits trajets quotidiens (moins de 2 km) sans voiture ? À pied, à vélo ou encore en trottinette, en skateboard... tant qu'on bouge !

2. Adopter une alimentation saine

Changer (un peu) son assiette, voilà une action bénéfique à plusieurs niveaux !

Augmenter la part des protéines végétales

Plus de 90 % de la population mange trop de viande, et en particulier de la viande rouge... L'impact sur la santé et sur la planète est malheureusement sans appel :

- sur le plan de la santé, consommer trop de viande rouge augmente les risques de maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires et même certains cancers ;
- sur le plan de l'environnement, les élevages industriels émettent de grandes quantités de CO2, consomment énormément d'eau et mobilisent beaucoup de ressources (de nombreuses cultures sont destinées à l'alimentation animale).

Alors, on fait quoi ? On réduit sa consommation de viande rouge, de charcuterie et on alterne les différentes sortes de protéines. On fait la part belle aux protéines végétales qui ont un impact positif sur notre

santé tout en diminuant l'impact environnemental.

Utiliser des matériaux plus sains pour éviter les contaminants alimentaires

Emballages, ustensiles de cuisine, poêles et casseroles... Tous ces objets sont en contact étroit avec les aliments. Des migrations de l'objet vers l'aliment s'opèrent ou non selon les matériaux (plus de migrations avec les matières plastiques, les revêtements antiadhésifs, l'aluminium...). Alors on choisit les bons matériaux : le verre, l'inox, le bois (plutôt que le plastique)... afin d'éviter un cocktail de polluants.

- Niveau santé, on évite que les perturbateurs endocriniens, les PFAS et autres substances se retrouvent dans notre alimentation via les emballages ou les ustensiles de cuisine (poêle, spatule, moule à gâteaux...).
- Niveau environnement : choisir des matériaux durables pour les emballages et autres ustensiles permet de diminuer la pollution (par exemple la pollution plastique) et l'émission de polluants dans l'environnement lors de la fabrication de certaines matières (les PFAS pour les poêles par exemple...)

Opter pour du bio ou éplucher ses fruits et légumes

On fait la chasse aux pesticides sur les fruits et légumes !

Côté santé, les pesticides ont réellement un effet néfaste, certains sont même classés comme perturbateurs endocriniens.

Côté environnement, en évinçant les pesticides, on évite de les relarguer dans l'environnement également. Les pesticides ont des conséquences sur la santé de celles et ceux qui les utilisent mais aussi sur les populations aux alentours et sur l'environnement.

Alors on fait quoi ? Dans l'idéal, on choisit des produits bio. Ce choix peut représenter un budget qui n'est pas toujours évident à dégager. Alors si ce n'est pas possible, on peut laver ou éplucher les fruits et légumes dès que c'est possible. On évite ainsi toute une série de substances présentes dans leur peau.

3. Prendre soin de sa santé mentale

Se balader dans la nature, diminuer notre temps devant les écrans, favoriser les liens humains... Toutes ces actions sont bénéfiques pour notre santé mentale... Et pour bien d'autres choses !

Passer du temps dans la nature

De plus en plus d'études démontrent les bienfaits du contact avec la nature.

En plus d'être très sédentaires, nous sommes nombreux à ne pas être suffisamment (voire pas du tout !) en contact avec la nature. Pourtant, sa proximité permettrait de diminuer l'anxiété, le stress, la tension artérielle, le risque de diabète...

Et plus on passe du temps dans la nature, plus on va avoir envie de la protéger. Par la même occasion, en tissant un lien avec la nature, on se recentre et on se

considère comme faisant partie de cet environnement.

Alors, on commence par quoi ? On peut s'y balader, y faire des activités physiques mais aussi jardiner, démarrer un potager, participer à des activités de conservation de la nature...

Diminuer le temps d'écran

Écrans et santé ne font pas bon ménage :

- les écrans retardent l'heure du coucher et dégradent la qualité du sommeil (scroll sans fin, exposition à la lumière bleue...);
- ils participent à la sédentarité ;
- ils impactent la santé mentale et physique des plus jeunes.

Côté environnement, la multiplication des écrans a des impacts importants aussi : nécessité de ressources pour la fabrication, le stockage des données...

En réduisant son temps d'écran, on gagne du temps pour faire des choses qu'on apprécie, prendre du temps pour soi, passer des moments en famille ou entre ami-es, profiter de l'extérieur, faire du sport, bricoler... et plein d'autres choses encore !

S'engager dans des actions collectives

Se mettre en mouvement et s'engager dans des actions collectives, c'est bon pour notre santé, en particulier sur notre santé mentale. Les liens sociaux permettent même de diminuer significativement la mortalité prématurée[2].

Les initiatives collectives en faveur de l'environnement sont nombreuses : préservation des espaces verts, initiatives circulaires, sobriété...

4. Limiter les substances à risque au quotidien : textiles, cosmétiques, jouets...

Perturbateurs endocriniens, PFAS, CMR, SVHC, pesticides... se retrouvent régulièrement dans nos objets du quotidien : meubles, vêtements, jouets, cosmétiques, bijoux...

Ces substances ont des effets à la fois sur notre santé et sur l'environnement :

- les polluants restent dans l'environnement ;
- ils affectent les êtres vivants présents ;
- lors de leur production, ils ont également des impacts importants en termes d'empreinte carbone...

Cosmétiques : en utiliser moins mais mieux

Dans nos gels douche, shampoings, crèmes, mascara et autres produits cosmétiques, on trouve des substances loin d'être exemplaires.

- Côté santé, on relève : des perturbateurs endocriniens, des PFAS, des additifs, des parfums...
- Côté environnement, le bilan n'est pas glorieux non



plus : production de matières premières non respectueuses, eaux usées polluées, (sur)emballages à foison...

Alors, on fait quoi ? Et si on démarrait une diète de produits cosmétiques ? Moins mais mieux, pour sa santé et la planète... cap ou pas cap ?

5. Améliorer la qualité de l'air chez soi

Contrairement à ce qu'on croit, l'air intérieur est souvent davantage pollué que l'air extérieur ! C'est pourtant là qu'on passe le plus clair de son temps en général (à la maison, au bureau, à l'école, dans les transports...).

Beaucoup de nos actions quotidiennes émettent des polluants de l'air : entretien de la maison, bricolage, peinture sur les murs... À cela s'ajoutent les pesticides utilisés en intérieur, plus nombreux que ce qu'on croit : désinfectants, produits d'aide à la lutte contre les nuisibles (shampoings anti-poux, produits anti-moustiques...), produits de protection du bois...

Le bilan n'est pas glorieux :

- côté santé, tous ces produits peuvent impacter le système respiratoire, le système endocrinien... ;
- côté environnement, c'est la biodiversité qui trinque, notamment au travers des eaux usées.

Que faire pour éviter les polluants de l'air intérieur ? On adopte de bonnes habitudes.

Aérer deux fois 15 minutes par jour

On réduit ainsi significativement les polluants intérieurs, on évite les moisissures, le tout sans perdre trop d'énergie.

Utiliser des produits alternatifs aux pesticides, quand c'est possible.

On essaie d'abord des techniques plus mécaniques pour se débarrasser des petites bêtes (colles contre les mouches, tapettes, pièges à phéromones pour les mites alimentaires...)

Ne pas utiliser de javel ou d'antibactériens pour le ménage classique

Dans la plupart des cas, les produits d'entretien suffisent pour nettoyer les surfaces. Les désinfectants comme l'eau de Javel sont néfastes pour la santé à long terme et affectent en particulier le système respiratoire.

Éviter les polluants de l'air intérieur

Par exemple, on s'informe sur les émissions de COV (Composés Organiques Volatiles) dans les peintures, les revêtements de sol, les meubles et autres objets que l'on met chez soi.

Aérer, c'est une pratique importante, mais il y a un hic : on renvoie les polluants intérieurs dans l'environnement ! Alors le top c'est d'éviter ces polluants au jour le jour pour ne pas en relarguer dans l'air extérieur.

Extraits de <https://www.ecoconso.be/fr/content/ces-habitudes-sante-qui-font-aussi-du-bien-lenvironnement>



Vous avez trouvé un jeune oiseau

Attention, certains jeunes animaux semblent abandonnés mais n'ont pas nécessairement besoin de votre aide. En effet, ils peuvent toujours être nourris par leurs parents. Il est donc souvent préférable de les laisser dans la nature. De plus, de nombreux jeunes oiseaux quittent le nid prématurément.

Observez bien l'oiseau :

- Sautille-t-il de branche en branche ?
- Volète-t-il au-dessus du sol ?
- A-t-il déjà des petites plumes ?

Si oui, il ne lui faudra que peu de temps avant de pouvoir atteindre seul les hautes branches. Si l'animal n'est pas sur une route, et qu'aucun chat n'est à l'affût, vous pouvez **le déposer en hauteur et vous éloigner** afin de laisser la place aux parents qui ne sont sûrement pas loin. Ne vous inquiétez pas si vous le touchez, contrairement aux croyances, les parents ne le rejettent pas, les oiseaux ayant un très mauvais odorat.

Si l'oiseau est encore trop jeune et si le nid est accessible, vous pouvez **replacer l'oisillon dans le nid**, à côté des autres jeunes.

Si le nid est inaccessible, ou que l'oiseau présente des blessures, **placez-le dans un carton préalablement troué**, et reformez un nid avec un essuie : cela le maintiendra au chaud et l'empêchera d'être trop secoué lors du transport.

Voici les bonnes pratiques :

Ne donnez jamais d'eau directement dans le bec : vous pourriez le noyer ou provoquer une pneumonie. Si vous ne pouvez pas déposer l'oiseau dans un Centre le jour même, contactez-nous rapidement, nous vous donnerons ces conseils avisés. Ne nourrissez pas non plus l'oiseau. En lui donnant de la nourriture non adaptée, vous risquez de le blesser. Si l'oiseau est déshydraté, vous pouvez déposer délicatement une goutte à l'aide d'un bâton de coton-tige sur le bout du bec ou sa commissure, jamais dans le bec.

Ne gardez pas l'animal chez vous. Il doit être pris en charge au plus tôt afin de recevoir des soins complets et une alimentation adaptée à sa bonne croissance. En choisissant de le garder, vous le condamneriez à une vie de captivité à cause de l'imprégnation humaine, ou à la mort suite aux conséquences d'une mauvaise prise en charge (carences alimentaires, soins inadaptés, cage non adaptée, etc.). Les soins à la faune sauvage sont très différents des soins donnés à la faune domestique. Plus d'informations ici.

Contactez le centre de revalidation le plus proche de chez vous.

Source : https://protectiondesoiseaux.be/vous-avez-trouve-un-jeune-oiseau/?utm_source=brevvo&utm_campaign=news%20c&utm_medium=email



MIEL OU VINAIGRE

La piste cyclable promise qui longe la RN 271 entre Maransart et Aywiers est enfin terminée.

Elle est toutefois signalée par un panneau F99b qui indique que cette partie de la voie publique est réservée à la circulation des piétons et des cyclistes.

De nouveaux bancs publics prêts à vous accueillir. Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Lasne, de commun accord avec la commune, a entrepris de procéder à l'installation de dix nouveaux bancs publics dans notre beau village. L'idée avait germé il y a quelque temps au CCCA et a pris forme récemment.



Sous la pression humaine, les animaux changent d'apparence

La chasse, la fragmentation du territoire et les dérèglements climatiques induits par les activités humaines ont des répercussions sur l'anatomie des animaux.

Des animaux domestiques toujours plus grands et des animaux sauvages toujours plus petits. Les modifications environnementales et les dérèglements climatiques causés par les activités humaines se traduisent aussi par une modification de la morphologie des espèces animales qui nous entourent.

Pour arriver à cette conclusion une vaste étude a été menée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), publiée dans la revue scientifique Pnas.

Les scientifiques ont analysé plus de 80000 mesures d'ossements d'animaux issus de 311 sites archéologiques du sud de la France. Ils ont ensuite croisé ces informations avec des données paléoclimatiques (données climatiques du passé), paléoenvironnementales et archéologiques relevées au cours de ces trente dernières années dans la région étudiée.

«L'évolution de la taille des animaux n'est pas linéaire dans le temps. Il y a des phases où l'on observe une augmentation de taille et d'autres, une diminution. Mais pendant 7 000 ans, toutes les espèces, domestiques et sauvages, ont suivi la même tendance. Ce n'est qu'à partir du Moyen Âge que la taille des espèces domestiques a commencé à augmenter et la taille des espèces sauvages à diminuer», explique Allowen Evin, bioarchéologue au CNRS et coordinatrice de l'étude.

L'augmentation de la taille des animaux domestiques, et plus précisément des moutons, chèvres, cochons, vaches, poules et lapins, espèces ciblées par l'étude, depuis 1000 ans, s'explique en partie par le développement des outils de sélection, qui permettent d'obtenir avec le temps des animaux d'élevage qui correspondent toujours plus précisément aux standards souhaités par les humains. Mais la sélection n'est pas la seule explication. L'anthropisation de l'environnement, c'est-à-dire la modification des espaces naturels due aux activités humaines, a également influencé la croissance des animaux domestiques.

Rôle de la chasse

C'est ce même phénomène d'anthropisation, et plus précisément deux de ses manifestations : la chasse et la fragmentation des habitats, qui expliqueraient la diminution de la taille des animaux sauvages.

«Si les chasseurs éliminent toujours les individus les plus grands, cela peut avoir un impact sur la taille des espèces. Et puis, le stress peut altérer le développement des animaux. Par ailleurs, une

mobilité moindre due à la chasse, mais aussi à la fragmentation des habitats, signifie moins de ressources alimentaires disponibles et donc une taille plus petite», poursuit la bioarchéologue. «Ce que montre notre étude, c'est qu'il y a des interactions constantes entre l'environnement, les sociétés humaines et les animaux et que ces interactions varient à travers le temps. Mais la dissociation entre le sauvage et le domestique qui a lieu depuis un millénaire est une trace de l'intensification des activités humaines et de leur impact», conclut-elle. Les mammifères sauvages du sud de l'Europe ne sont pas les seules espèces dont la morphologie subit des modifications en raison des activités humaines. «Des études montrent que beaucoup d'insectes et d'arthropodes vont devenir plus petits en raison du réchauffement climatique. Cela s'explique parce qu'avec la hausse des températures, le développement des insectes est plus rapide et ceux-ci n'atteignent pas leur taille maximale», commente Thierry Hance, biologiste et professeur d'écologie à l'UCLouvain.(...)

S'adapter ou disparaître



Thierry Hance rappelle par ailleurs que l'impact de la chasse sur les animaux sauvages ne se limite pas à un changement de leur morphologie. «La chasse a déjà eu beaucoup d'influence sur le comportement des animaux. Un bon exemple, est le comportement du héron. En Belgique, cet oiseau a été chassé pendant des générations, parce qu'il était considéré comme une nuisance et un concurrent pour les pêcheurs. Résultat, si vous rencontrez un héron en Belgique, il est probable qu'il

s'enfuit aussitôt. Aux États-Unis, les hérons sont beaucoup moins peureux qu'ici. Ces modifications de comportement sont soit causées par la sélection naturelle, soit par apprentissage et transmission. On sait, par exemple que les oiseaux des villes ont un chant différent des oiseaux des campagnes. Les mésanges des villes ont un chant plus aigu parce qu'elles doivent pouvoir se faire entendre malgré le bruit. Les activités humaines induisent une pression énorme et les espèces qui ne s'adaptent pas disparaissent», indique notre interlocuteur.

Maïli Bernaerts
La Libre Belgique - mardi 20 janvier 2026

Il est temps de ranger vos pièges à frelons asiatiques. Vous les ressortirez l'année prochaine pour couvrir les 3 mois utiles : mars, avril et mai.



Les études d'incidences enfin accessibles en ligne !

Pouvoir consulter les études d'incidences en ligne est une demande de longue date formulée par les associations environnementales. La décision qu'elles le soient a été entérinée par le Gouvernement wallon ce début d'année 2026 (art.14, 2°). Encore un peu de patience cependant, puisque l'obligation pour les communes de rendre les études d'incidences environnementales consultables en ligne entrera en vigueur le 1er janvier 2027.

Jusqu'à présent, il n'existe aucune obligation de mettre ces analyses à disposition de manière électronique durant les enquêtes publiques. Le cadre légal, obsolète, prévoit uniquement une possibilité de consultation dans les bâtiments communaux pour ces dossiers très techniques de plusieurs centaines de pages. Pourtant, les communes sont déjà dans l'obligation d'avoir un site internet depuis 2022 (article L3221-4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation). À noter que certaines d'entre elles les mettent à disposition d'initiative sur leur site, mais que c'est loin d'être le cas partout.

Les répercussions de cette règle d'un autre temps, entraînant une différence de traitement entre les citoyen-ne-s selon leur commune, ont été dénoncées à de nombreuses reprises par les associations environnementales. Aujourd'hui, on peut se réjouir des conséquences positives de la nouvelle obligation, notamment :

- L'accessibilité pour les personnes rencontrant des problèmes de mobilité, que ce soit en raison de leur âge, d'une situation de handicap ou de précarité ;
- Le respect de la Convention d'Aarhus qui encadre le droit à la participation du public dans les processus décisionnels et qui impose spécifiquement

l'information vers le public "de manière efficace et en temps voulu" (art 6, §2) ;

- Une cohérence avec le régime du droit d'accès à l'information environnementale et la jurisprudence de la CRAIE (Commission de recours pour le droit d'accès à l'information environnementale) qui nous rappelle qu'une bonne connaissance du dossier requiert la possibilité d'un examen en détail.

L'obligation de publication en ligne des études d'incidences s'inscrit plus globalement dans le processus de "dématérialisation", également attendu depuis longtemps par les entreprises. Le décret mis en œuvre par l'Arrêté encadre en effet la conversion électronique pour toute la procédure, à partir du dépôt du dossier de demande de permis, ce qui facilitera également le suivi de mise en ligne pour les communes.

La dématérialisation des documents soumis à enquête publique ne peut être que bénéfique pour les différents acteurs de la société et la collectivité, permettant une meilleure compréhension des enjeux par le public pour une meilleure analyse des éventuelles lacunes de l'étude ou une meilleure acceptabilité du projet en toute connaissance de cause.

Canopea accueille avec enthousiasme ce premier pas et continuera à plaider pour des délais et des modalités d'information et de consultation qui permettent réellement au public de participer aux processus décisionnels comme garanti par la Convention d'Aarhus.

Canopéa - Diane Dengis (publié le 19 mars 2026)

Les arbres-habitats : gage de la biodiversité

Ces arbres-habitats permettent la survie et le développement de nombreuses espèces de faune, de flore, de champignons et d'organismes épiphytes (lichen, gui, nids). Il est indispensable de les conserver dans nos forêts et notre environnement. Qu'il s'agisse d'arbres très âgés, vivants (arbres d'intérêt biologique) ou morts (sur pied ou au sol), ils sont porteurs de micros-habitats tels que cavités dans les tronc, les branches, le collet, les blessures, le bois mort en cime, les excroissances (loupes-balais de sorcières), les champignons, les coulées de sève ou de résine... Leur présence est signe de qualité biologique de la forêt.

Le code forestier prévoit de laisser minimum 2 arbres morts sur pied par ha et un arbre d'intérêt biologique vivant par ha. Ils sont importants pour restaurer la biodiversité.

Un arbre classé comme arbre-habitat doit être protégé et conservé jusqu'à sa disparition complète et son intégration au sol. Sa désignation s'inscrit

en fonction de sa dangerosité (zones de passage important) et dans le temps visant des objectifs de 10 à 20 ans. Ils sont idéalement désignés en bouquet de 3 ou 4 individus afin d'assurer une continuité écologique et de réduire les risques de perte brutale.

Sources : Société Royale Forestière de Belgique et Forêt Nature



Migration des batraciens au printemps 2026

Une migration extraordinaire !

Nous protégeons les batraciens depuis 30 ans et jamais nous n'en avons ramassés autant : 4439 batraciens ! (voir tableau). En 2025 ils étaient 2484 et c'était déjà un très bon résultat.

Extraordinaire aussi la précocité de cette abondance.

La migration débute le 12 février mais est rapidement stoppée par une période de froid jusqu'au 21/2. On s'attendait à une lente reprise car on n'était qu'en février mais non, tous passaient en abondance ; chaque soir à La Marache et chaque matin dans les seaux nous en sauvions un total de 300, voire 400 ou plus, pour frôler les 700 le 27/2. (voir graphique).

En 7 nuits il en passa autant que pendant les 6 semaines d'une migration « normale » !

Ensuite pendant les 2 premières semaines de mars les autres 2000 migrateurs passèrent à un rythme moins soutenu jusqu'au 13 mars, fin de migration.

Remarque : dans les seaux, on récolte tous les batraciens passés en une nuit.

Par contre à La Marache, nous ramassons pendant 2 bonnes heures (de 19h à environ 21h30) ; après, comme il n'y a quasi plus de voitures, ils passent seuls.

Pendant cette semaine d'abondance la t° de la nuit est restée douce presque constamment (voir courbes de t° sur le graphique) ; beaucoup de batraciens ont donc continué leur migration toute la nuit. Aux 3000 ramassés,

on peut sans doute en ajouter autant qui ont traversé seuls...ce qui fait une grosse population de Batraciens dans le bois d'Ohain !

Si vous vous y promenez en été vous ne les verrez probablement pas, mais eux sauront que vous passez !

Tout ce formidable sauvetage 2026 est l'œuvre de bénévoles dévoués, enthousiastes, fidèles au poste ou nouveaux cette année.

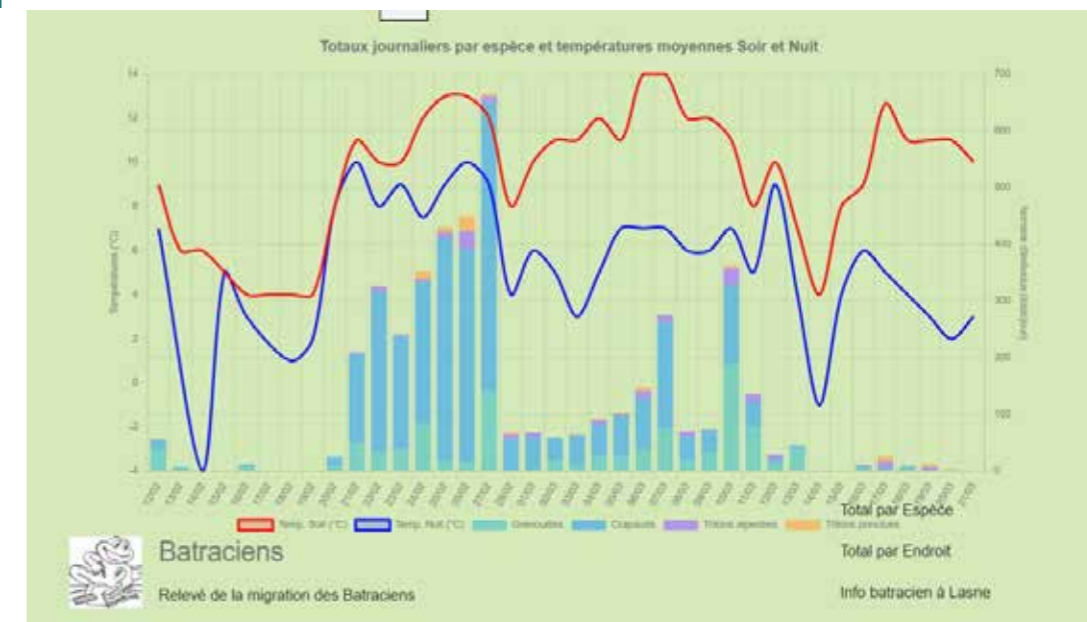
Tous savent déjà que

nous les remercions chaleureusement et que nous sommes heureux avec eux d'avoir sauvé autant d'animaux.

A vous tous, aux seaux, à la Marache, au chemin de Couture, au Double Ecot, au Chêne au Corbeau, aux avaloirs avec les treillis, au site internet remanié, à l'encodage pour Natagora, un immense merci de la part des Batraciens !

Nos remerciements vont aussi à la Commune qui, en gérant toute l'infrastructure de protection, tant des batraciens que des bénévoles, permet ces beaux résultats de protection de la Nature.

A l'année prochaine.
M.Nysten Cellule Batraciens.





Astuces de jardinage : sur les dunes de sable de Lasne...



La campagne autour de Lasne offre un terrain assez particulier : prairies vallonnées, haies bocagères, sols souvent sableux ou limono sableux, et un microclimat un peu plus doux que dans d'autres coins du Brabant wallon.

Je voudrais partager ici quelques "trucs de jardinage" simples et efficaces, adaptés à ce sol qu'on pourrait croire ingrat...

1. Profiter du sol sableux : planter tôt, mais enrichir

Les sols sableux de Lasne se réchauffent vite au printemps, ce qui permet de planter tôt mais nécessite de mélanger du compost mûr ou du terreau de feuilles pour retenir l'eau. Il vaut mieux donc pailler dès avril avec des copeaux, du lin ou des feuilles broyées.

2. S'inspirer des prairies de Lasne : miser sur les vivaces locales

La campagne environnante est riche en plantes rustiques qui supportent bien le vent et les sols légers. Pour un jardin qui "colle" au paysage : choisir

- Les achillées, centaurees, marguerites, campanules
- La sauge des prés, origan, thym (parfaits en sol sableux), les valérianes
- Les scabieuses et knauties, aimées des pollinisateurs

Ces plantes demandent peu d'eau et attirent énormément d'insectes utiles.

3. Recréer l'esprit bocager : planter des haies champêtres

Les haies traditionnelles protègent du vent et abritent la faune. Au printemps ou en automne, le moment est propice pour les planter :

- Le noisetier, l'aubépine, prunellier, cornouiller sanguin, viorne obier
- Les charmes pour une haie plus structurée

Elles poussent très bien dans les sols légers et demandent peu d'entretien.

4. Laisser une bande "sauvage" pour les pollinisateurs

Dans nos campagnes, les abeilles et bourdons sont très présents. Un petit geste simple :

- au printemps laisser une bande large de 1m non tondue
- y semer un mélange mellifère local (pas de graines exotiques) mais penser à bien préparer la terre sur quelques

centimètres de profondeur avant de semer (surtout en terrain sableux).

Cela augmente la biodiversité et améliore la pollinisation du potager.

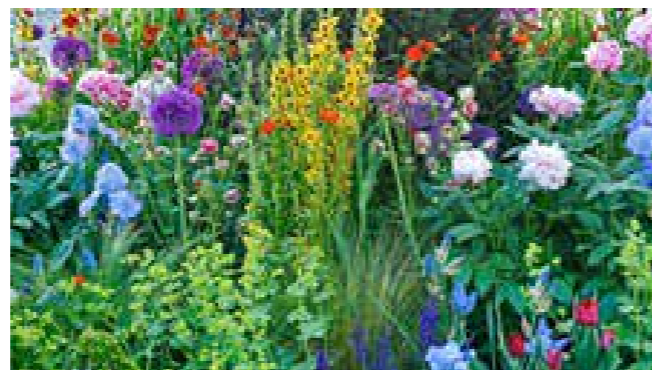
5. Arroser intelligemment : peu mais profondément

Dans un sol sableux, l'eau file vite. Deux astuces simples à appliquer :

- arroser rarement mais abondamment, pour forcer les racines à descendre profondément et survivre aux périodes sèches.
- installer des oyats ou des bouteilles enterrées pour limiter l'évaporation

Bon jardinage

Tatiana Lequime



Petit rappel

En Wallonie, il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans tous les lieux publics, y compris les forêts, les bois, les parcs et sur la voie publique. Cette mesure vise à protéger la faune sauvage et assurer la sécurité des usagers. Le non-respect de cette règle peut entraîner des amendes.



Le charme des carreaux de ciment

C'est en Ardèche vers 1850 qu'est né le carreau de ciment dont l'invention est attribuée au français Etienne Larmande.

Présenté à l'exposition universelle de Paris en 1867 par l'entreprise espagnole Garret, Rivet et Cie, il connaît rapidement une large diffusion. L'industrie cimentière belge et le Hainaut en particulier s'emparent de ce procédé de fabrication plus économique que celui des carreaux de céramique car il ne nécessite pas de cuisson.



D'abord uni, le décor de ces « carrelages-tapis » suit les tendances stylistiques de l'époque : art nouveau (végétaux stylisés, rinceaux, palmettes, arabesques...) puis art déco (motifs géométriques, étoiles...).

L'apogée de l'utilisation de ces carreaux de ciment se situe entre 1890 et 1930 et de nombreuses maisons de nos villages et d'ailleurs ont

conservé ces revêtements de sols (rarement de mur) aux décors si créatifs et colorés.

Produits un par un, les carreaux de ciment sont fabri-

qués à l'envers. Au fond d'un solide moule de métal, l'artisan dépose un « diviseur », sorte de grille dont les cloisons dessinent un motif. Dans chaque alvéole il dépose du mortier coloré (ciment blanc + poudre de marbre + sable + pigments) d'une épaisseur de 3 mm environ. Après enlèvement du diviseur, quand le mortier a pris en partie, vient l'étape la plus délicate, à savoir secouer doucement le moule afin que les couleurs se rejoignent sans se mélanger. Le moule est ensuite rempli de plusieurs couches de mortier.



Se succèdent alors différentes opérations qui ont pour but de renforcer la solidité et l'imperméabilité des carreaux : le pressage du moule sous une presse hydraulique, le démoulage du carreau, son trempage dans l'eau et enfin son séjour d'un mois environ dans un local humide pour assurer son durcissement parfait.

Aujourd'hui le « vintage » est à la mode et les carreaux de ciment connaissent un regain de popularité soit sous forme de carrelages à l'ancienne soit reproduits sur des tapis vinyle.

Françoise Bortels

Robots-tondeuses : de nouvelles règles pour protéger la faune

Le Gouvernement wallon a adopté une mesure importante.

Désormais, l'utilisation des robots-tondeuses est interdite entre 18h et 9h, partout en Wallonie.

Deux exceptions sont prévues :

- l'entretien des terrains de sport, soumis à des calendriers particuliers ;
- les cas de sécurité publique, comme aux abords des aéroports.

Objectif : protéger la faune nocturne, en particulier, les hérissons.

Pourquoi cette décision ?

Chaque année, les centres de réhabilitation (CREAVES) et les vétérinaires constatent :

- de nombreuses blessures graves
- des mortalités liées aux robots-tondeuses

Or, ces appareils sont souvent programmés... la nuit, au moment où les animaux sont les plus actifs.

Le hérisson est particulièrement vulnérable :

Contrairement à d'autres espèces, il ne fuit pas le danger mais se met en boule, un réflexe malheureusement inefficace face aux lames.

Alors, pensez à programmer votre robot-tondeuse en journée uniquement.





Incollable ?

Voici un petit jeu de questions-réponses pour toute la famille !

Vous connaissez les 18 mots qui suivent... ?

Pour chacun, vous trouverez facilement la définition qui lui correspond : a, b ou c ?

1. Raton laveur

- a espèce protégée
- b petit mammifère très propre
- c dangereux prédateur

2. Triton alpestre

- a petit batracien
- b insecte qui vit dans la montagne
- c plante des sommets alpins

3. Xylocope

- a abeille sauvage
- b araignée venimeuse
- c parasite des arbres

4. Massettes

- a petits outils de menuiserie
- b plantes du bord des étangs
- c armes légères

5. Petite tortue

- a reptile
- b papillon
- c enfant très lent

6. Ouaouaron

- a race de taureau
- b chien de petite taille
- c espèce d'amphibien

7. Astacus

- a élément chimique
- b écrevisse à pattes rouges
- c plante aquatique

8. Rainette verte

- a variété de pommes
- b petite grenouille
- c outil pour travailler le bois

9. Syrphe

- a statue de pierre
- b déesse grecque
- c mouche

10. Tadorne

- a gros canard à bec rouge
- b plat de la cuisine marocaine
- c oiseau migrateur

11. Fuligule

- a éclair de chaleur
- b algue des côtes rocheuses
- c canard plongeur

12. Lycopse

- a plante vivace à petites fleurs
- b champignon
- c grosse araignée

13. Liquidambar

- a tisane sucrée
- b arbre résineux
- c débit de boisson

14. Grand bombyle

- a instrument à vent en bois
- b insecte velu
- c papillon nocturne

15. Esperluette

- a petite fleur des champs
- b signe typographique
- c poisson de rivière

16. Queue-de-renard

- a plante à fleurs rouges
- b coiffure pour cheveux longs
- c race d'écureuil canadien

17. Leptis bécasse

- a oiseau échassier
- b insecte diptère
- c parasite de l'huître

18. Gallinule

- a résine de pin maritime
- b petit rongeur
- c poule d'eau

Denise Morisens



Quarouaron



Liquidambar

Réponses :

1c, 2a, 3a, 3a, 4b, 5b, 6c, 7b, 8b, 9c, 10a, 11c, 12a, 13b, 14c, 15b, 16a, 17b, 18c.



Petite Chouette



Mondes secrets



En été, les haies sont des réservoirs de vie sauvage, de jour comme de nuit. As-tu trouvé les coccinelles, les coléoptères noirs et les vers de terre sur la double page précédente ? (Une coccinelle s'est glissée sous la loupe !)



Le pinson attrape des insectes pour ses petits en s'élançant des arbres. Le mâle a la tête bleu gris et la gorge rose : la femelle ressemble à un moineau.



La Belle Dame arrive d'Afrique du Nord au printemps. Elle pond ses œufs sur des chardons ou des orties. Les chenilles vivent dissimulées entre des feuilles réunies par de la soie.



Le liseron des haies s'enroule autour des branches. Ses fleurs en forme de trompette n'ont pas de parfum. Elles se ferment lorsqu'il pleut, mais restent ouvertes durant les belles nuits d'été.



Le ténébrion est souvent caché sous des pierres ou dans le terreau des vieux arbres, car il fuit le jour. Il sort le soir et la nuit pour se nourrir.



Les mulots ont une vue médiocre, mais une ouïe et un odorat excellents. Ils se nourrissent de graines et de bourgeons, mais ne dédaignent pas les escargots et les insectes.



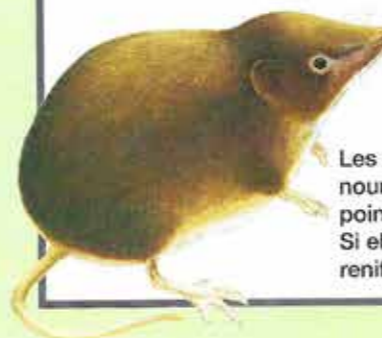
Le campagnol vit sur un territoire d'environ 45 mètres de long dans les haies – la moitié de la longueur d'un terrain de football ! Bien qu'il sache grimper, il préfère chercher des graines au sol.



L'azuré des Nerpruns est un familier des fleurs de houx et de lierre. Avant de se transformer en papillon, la chenille se nourrit des baies non mûres de ces plantes.



L'arum tacheté pousse en bordure des haies. À la fin de l'été, les longues tiges portent des grappes de baies rouges. Ne les touche pas, c'est du poison !



Les musaraignes cherchent leur nourriture jour et nuit. Avec leur nez pointu, elles explorent tous les recoins. Si elles trouvent un insecte ou un ver, elles reniflent rapidement avant de le manger.



Le chèvrefeuille grimpe sur les haies et les arbres. Ses belles fleurs jaune rosé sentent très bon. À la fin de l'été, elles se transforment en baies rouges vénéneuses pour les hommes, mais que les oiseaux mangent.



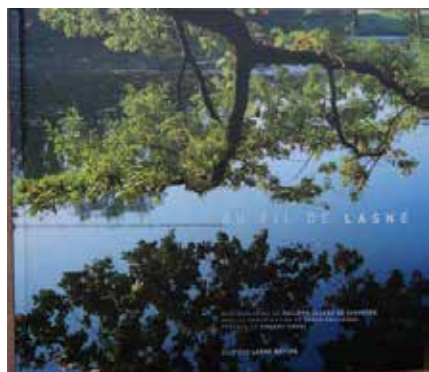
La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»

Prix : 24 € + frais d'expédition de 12,60 €.



Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1 «12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2 «15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3 «10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 7,56 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 12,60 €.



Nos cartes

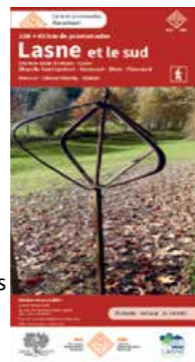
Carte IGN au 1/15000 «200 + 40 km de promenades à Lasne et le sud» édition 2024

Prix : 12,00 € + frais d'expédition de 5,04 €.

Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.

Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition : 7,56 €.



Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mé-sange : 15 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be



Nos tours de cou

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.

Prix : 15 € + frais d'expédition de 5,04 €.

PROMOTION à 10 €



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 5,04 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour une bonne cause, Lasne Nature peut être une solution.

Nous abordons différentes thématiques, telles que la biodiversité, l'urbanisme, les sentiers, la mobilité, l'éducation...

Mais nous assurons aussi un secrétariat, de la comptabilité, de l'édition, de la distribution de bulletins...

Intéressé.e ?

Contactez-nous sur :

secretariat@lasne-nature.be

Bienvenue à tous.



Agenda

Juin 2026

	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Samedi 13	Promenade découverte nature : Inscription obligatoire - Départ à 9h30. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : marie@bronchart.be
Dimanche 14	Braderie de Lasne : De 9 h à 18 h au centre de Lasne. Lasne Nature sera présente
Jeudi 25	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. (voir ci-dessous)
	Juillet 2026
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 5	Marche : Départ à 10 h à partir du parking de Sport Village, 117, Vieux Chemin de Wavre à 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
	Pas de réunion mensuelle de Lasne Nature en juillet
	Août 2026
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 9	Marche : Départ à 10 h à partir du parking d'Aywiers, route de l'Etat à 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Jeudi 27	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.

Envie d'en savoir plus sur nos événements à venir ?

Communiquez-nous votre adresse e-mail pour recevoir les invitations aux activités qui ne paraissent pas dans le bulletin. A noter que si le nombre de places est limité, priorité sera donnée aux membres.

evenements@lasne-nature.be

Qui sommes-nous ?

Fondée en 1990, l'asbl Lasne Nature a pour objet la défense et la protection de l'environnement, de la nature et de la qualité de la vie à Lasne et dans ses environs immédiats.

Les membres de Lasne Nature viennent de tous les horizons politiques et philosophiques. L'association n'est pas et refuse d'être une formation politique, elle ne dépend et n'a de compte à rendre à aucun parti ou groupement. Sa richesse réside dans la diversité d'opinion de ses membres.



La nature dans nos Réserves de mars à mai

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Bois de l'Épine ou du Ru Milhoux en juin, juillet et août.



Benoite commune (*Geum urbanum*)

La benoîte commune, également appelée herbe de saint Benoît, est une espèce de plantes à fleurs de la famille des Rosaceae. Elle mesure de 20 à 60 cm de haut.

Elle est répandue dans presque toute l'Europe et particulièrement dans les endroits frais tels que les haies et les sous-bois.

Sa période de floraison va de mars à septembre. Cette plante est aussi reconnaissable par ses fruits aux styles crochus rougeâtres qui s'accrochent aux vêtements ou aux poils des animaux, ce qui permet leur dissémination.

Les racines séchées de la benoîte commune ont une forte odeur de clou de girofle. On s'en sert aujourd'hui pour aromatiser des dentifrices ou des liqueurs.

froissées entre les doigts.

Feuilles, fruits et bourgeons sont intensément parfumés, en raison de la présence de glandes contenant des huiles essentielles, utilisées dans la parfumerie.

La floraison a lieu au printemps, sous la forme de petites fleurs en clochettes verdâtre à jaunâtres souvent peu visibles.

Il est autogame, mais il requiert la proximité d'un autre cassissier pour bien fructifier.

Il produit alors d'abondantes baies comestibles bleu-noir en été. Les fruits sont à maturité en juin – juillet. Le *Ribes nigrum* aime un sol légèrement humide, neutre et bien drainé, ainsi qu'une exposition aérée et ensoleillée. Il est rustique, attire les abeilles et les papillons. Il se plaît particulièrement au sein de la roselière de la réserve du Ru Milhoux où il se montre parfois fort envahissant.



Salicaire commune (*Lythrum salicaria*)

La salicaire commune, est une élégante vivace indigène de sol humide ou marécageux appréciée pour sa superbe floraison estivale en longs épis, élancés et racés, garnis de fleurs d'un rose pourpre vif. Elle se plaît au soleil ou à mi-ombre, sur les berges des points d'eau ou partiellement immergée. Sa taille est comprise entre 1 m et 1m40.

Les fleurs sont hermaphrodites à corolle formée de six pétales libres.

La floraison a lieu tout l'été, à partir de juin.

Le fruit est une capsule. La dispersion des graines se fait souvent par l'intermédiaire de l'eau. Chaque plant peut produire jusqu'à 2,7 millions de graines, ce qui explique que dans certains pays, la salicaire est considérée comme une espèce invasive des milieux humides, capable de coloniser rapidement des zones perturbées et d'entraver la croissance et la régénération des espèces indigènes.

Cette plante est très répandue dans presque toute l'Europe, et on la rencontre dans nos deux Réserves, du Ru Milhoux et du Bois de l'Épine.



Cassis (*Ribes nigrum*)

Le cassissier est cultivé pour ses baies noires, nommées aussi cassis, rarement utilisées en fruits de table mais entrant dans la composition de liqueurs et confitures.

Le Cassissier forme un arbuste vigoureux et parfaitement rustique. Il atteindra 1 m à 1.50 m de hauteur pour un étalement de 1 m environ.

Lorsqu'il ne porte pas encore de fruits, le cassissier se différencie du groseillier par l'odeur caractéristique du cassis produite par ses feuilles

Thierry Rolin